

STAGE DE FIN D'ÉTUDES



Chargé d'études en environnement

Thibaut PERAN

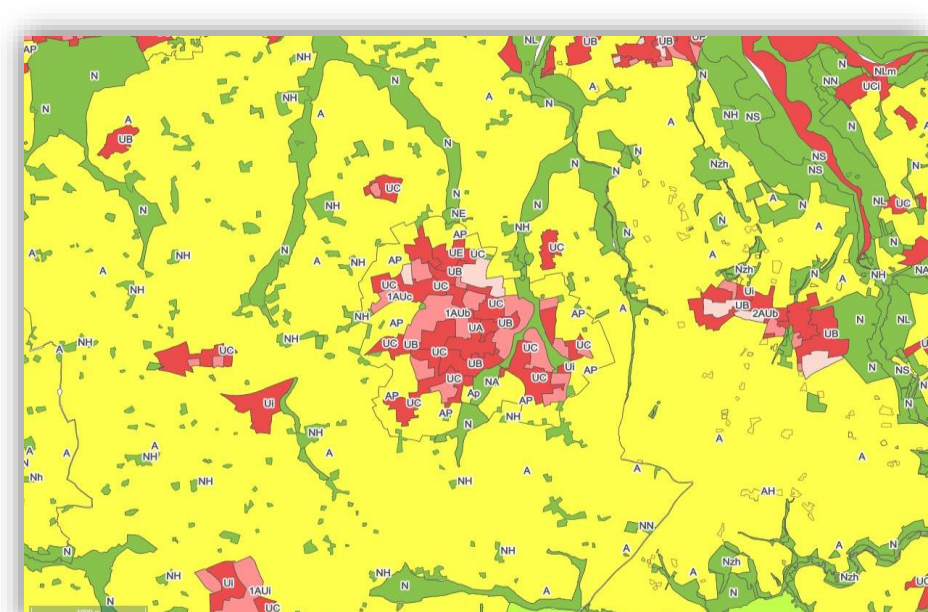
Tuteur professionnel : Christophe STEWART

Tutrice académique : Séraphine GRELLIER

Lorsqu'un projet est susceptible d'avoir un impact sur l'environnement, il doit faire l'objet d'une étude qui vise à éclairer le maître d'ouvrage ainsi que l'administration sur les enjeux environnementaux du site devant accueillir les installations. Tout au long de son analyse, le (la) chargé(e) d'études présente les effets potentiels induits sur le milieu naturel et émet des recommandations pour préserver la qualité de l'environnement. Il participe ainsi à la prise de décision, en justifiant ses choix auprès de l'administration et en orientant le commanditaire vers un projet qui intègre pleinement les préoccupations environnementales.

1/ Identification parcellaire et des contraintes physiques

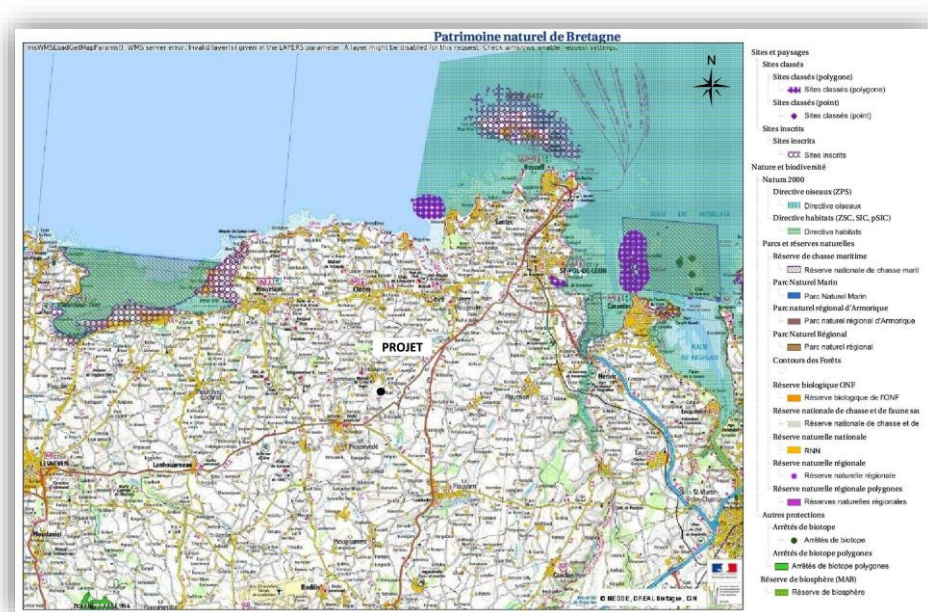
Le cadre dans lequel s'intègre le projet est détaillé et la conformité du projet vis-à-vis de la réglementation est vérifiée.
Ex : Topographie du site, zonage PLU, présence de zones humides sur le projet, risques naturels et industriels à proximité ...



Le type de projet doit être compatible avec le zonage du PLU établi par la commune



Certains projets sont interdits au sein des périmètres de protection des captages d'eau potable



Les secteurs appartenant au patrimoine naturel, tels que les zones Natura 2000, sont plus contraignants en matière de réglementation

2/ Evaluation de l'état initial de l'environnement

Une visite du site d'étude est nécessaire pour relever les éléments sensibles du milieu. Il peut s'agir de sondages pour caractériser la nature du sol, d'inventaires faune/flore pour s'assurer qu'aucune espèce protégée ne sera impactée par le projet ou bien d'études paysagères pour évaluer l'impact visuel des futures installations. L'ensemble des éléments recueillis permet d'élaborer une synthèse des enjeux environnementaux du site.



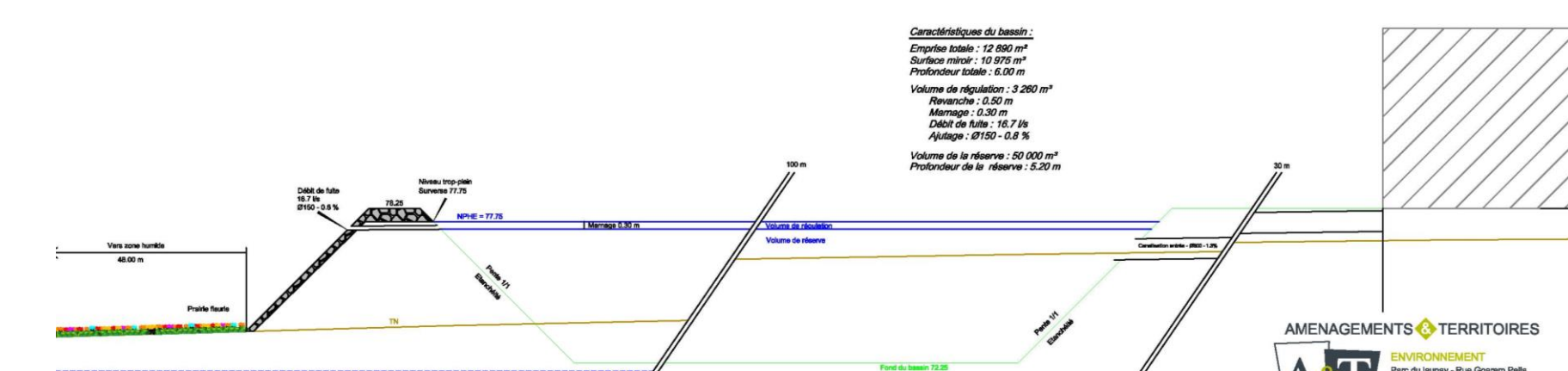
Il est indispensable de connaître la nature du sol avant de préconiser un système d'assainissement ou de gestion des eaux pluviales



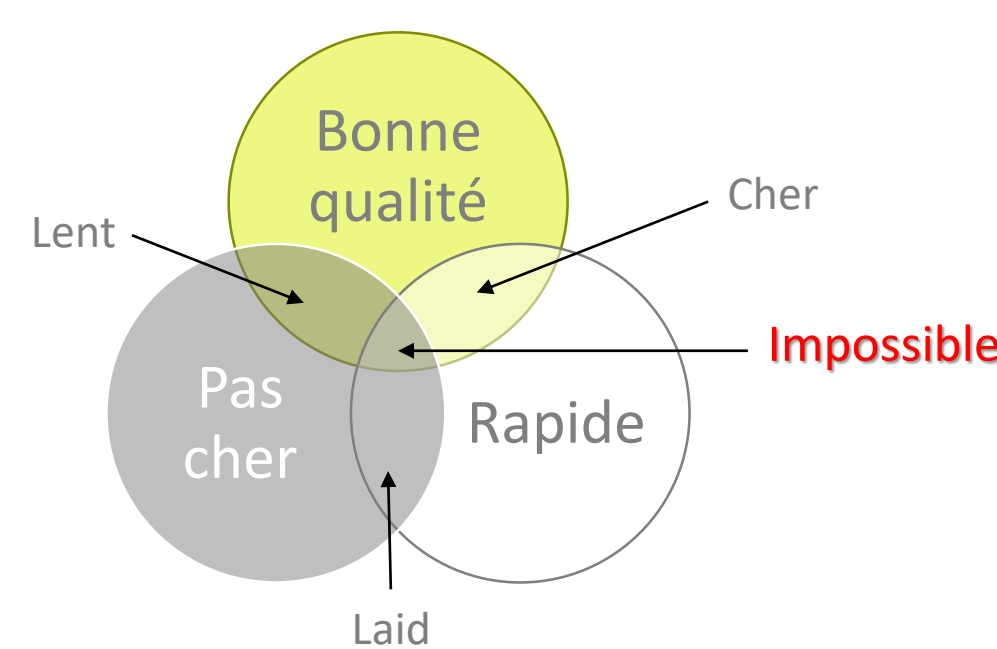
Les inventaires floristiques permettent d'identifier les différents habitats ainsi que d'évaluer leur état

3/ Incidences du projet et choix de solutions adaptées

En s'appuyant sur la synthèse des enjeux environnementaux, les incidences du projet sur l'environnement sont identifiées et, en concertation avec le maître d'ouvrage, des mesures adaptées sont intégrées au projet pour éviter, réduire ou compenser ces impacts.



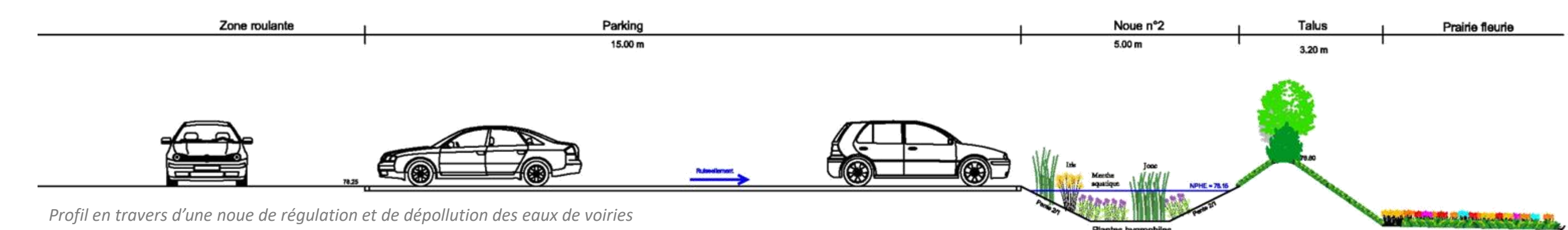
Lorsqu'une surface est imperméabilisée, la création d'un bassin de régulation permet de restituer l'eau pluviale au milieu naturel avec un débit spécifique. Dans le cadre d'un projet de serres, ce bassin peut être couplé avec une réserve d'eau d'irrigation, ce qui permet de réduire les prélèvements d'eau dans les nappes souterraines



Le choix des mesures à apporter résulte de compromis entre la qualité, le prix et les délais

4/ Conception et dimensionnement des mesures compensatoires

Les différentes mesures retenues sont dimensionnées afin de répondre au mieux aux contraintes environnementales. Plusieurs schémas de principe sont ainsi conçus pour servir de guide aux entreprises qui seront en charge de la réalisation des travaux. Ces plans ont également un rôle d'information auprès des services instructeurs du projet.



5/ Rédaction de l'étude et suivi de projet

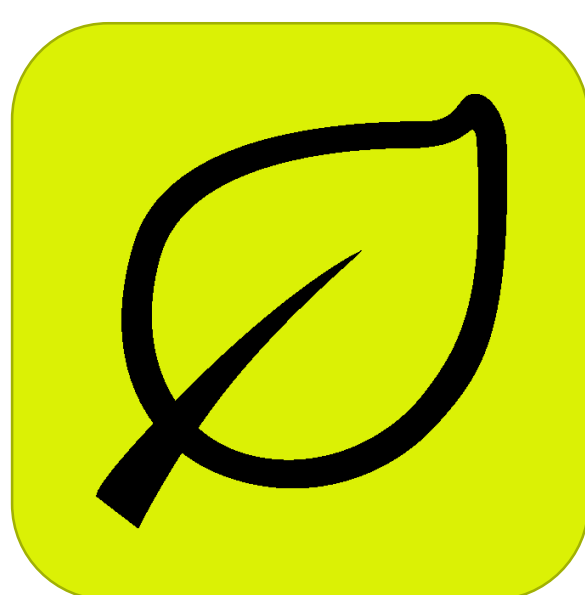
Le (La) chargé(e) d'étude fournit un rapport au commanditaire. Une fois validé par les services instructeurs, ce rapport servira de référence pour le projet, aussi bien durant la phase travaux qu'en phase exploitation. Selon le type de projet, les études menées intègrent plus ou moins d'éléments et se présentent sous la forme de notices, d'études de sol, de dossiers Loi sur l'eau, d'études d'impacts sur l'environnement et la santé ...

Le (La) chargé(e) d'études peut également assurer la mission de coordinateur environnemental en phase de construction du projet, s'assurant ainsi de la mise en application des mesures prévues.

Compétences requises :



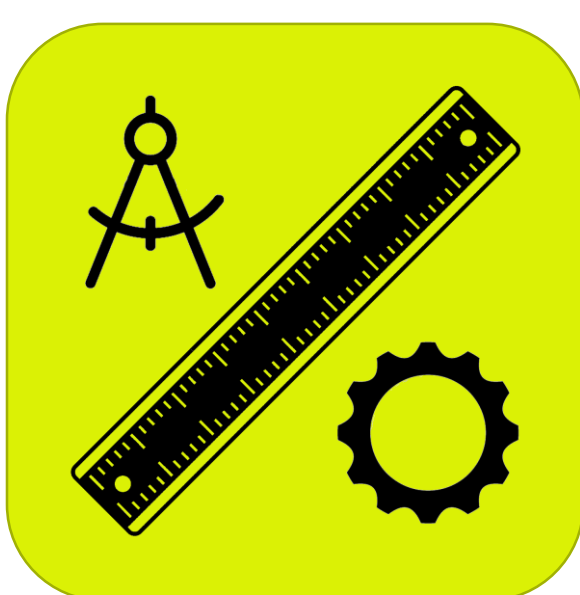
Connaissances réglementaires



Connaissances écologiques



Analyse et synthèse des enjeux



Technique / Conception



Conseil / Diplomatie

Etude d'impact d'un projet de création de serres à Concarneau (29)

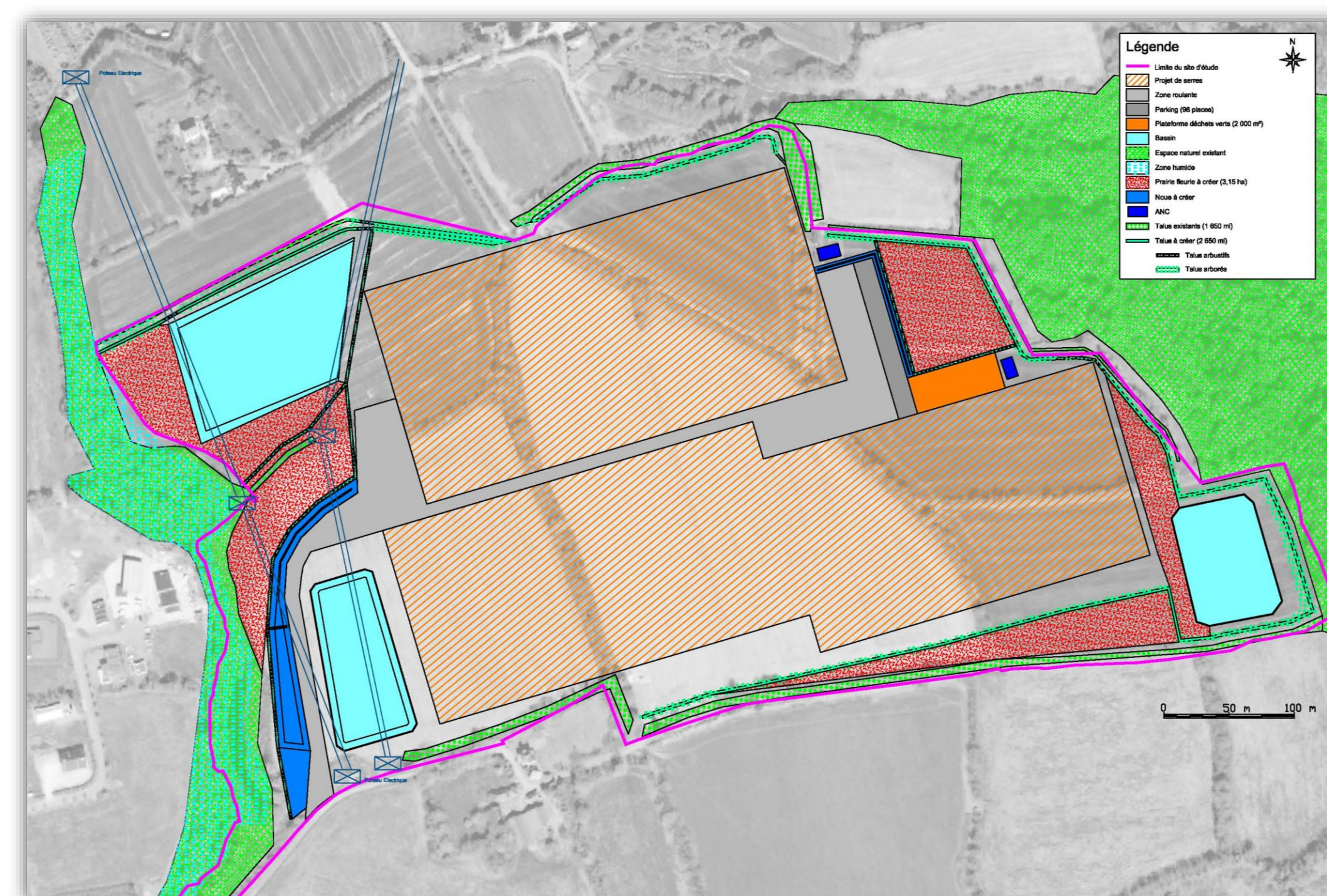


Schéma d'aménagement paysager du site des Serres de Cornouaille

Le groupement des « Serres de Cornouaille » porte un projet de construction de 13,5 ha de serres dans le but de produire de la tomate sous le label « Zéro pesticide ». Ce projet s'accompagne d'un partenariat avec l'usine de valorisation des déchets, Valcor, situé à environ 700 m au sud du site d'étude. L'objectif est d'utiliser la « chaleur fatale » non exploitée issue de l'incinération des déchets à Valcor pour chauffer le complexe de serres. Ce projet permet de réaliser des économies d'énergie et de convertir des calories, actuellement perdues, en production agricole, le tout dans un intérêt à la fois financier (produire à moindre coût) et environnemental (produire en abaissant l'empreinte environnementale).

Incidences du projet	Mesures environnementales
- Destruction de 1 500 mètres linéaires de talus - Terrassement de 25 ha - Imperméabilisation de 18,6 ha (accélération des débits de ruissellement) - Rupture entre deux espaces naturels	- Evitement strict des zones humides - Création de 2 500 mètres linéaires de talus, disposés en mas plantés d'essences locales, destinés à renforcer les connexions de la trame verte et bleue - Mise en place de 3 bassins de régulation permettant de temporiser les débits de ruissellement pluvial, accélérés par l'imperméabilisation du site - Création de réserves d'eaux pluviales pour l'irrigation des cultures, visant à limiter les prélèvements souterrains - Implantation de 2 noues de régulation et de dépollution des eaux de voiries - Aménagement de 3 ha de prairies fleuries pour compenser la destruction des parcelles agricoles et favoriser la reconquête du site par la biodiversité